

MÉFIEZ-VOUS... DES SYNDICALISTES !

“*Méfiez-vous des syndicalistes !*”,
avertissement entendu, chuchoté - le plus
souvent aux oreilles des jeunes collègues - par la
hiérarchie, voire par certain·es “collègues”...

MÉFIEZ-VOUS DES SYNDICALISTES !



Elles vous donnent des informations complètes
sur vos droits que l'administration se garde bien
de communiquer ;
Ils organisent des heures d'info pour permettre
aux équipes d'échanger à bâtons rompus ;

MÉFIEZ-VOUS DES SYNDICALISTES !

Elles vous soutiennent face aux discriminations,
aux inégalités, au racisme, au sexisme dans
l'institution ;
Face à l'arbitraire de la hiérarchie, ils rappellent
qu'il existe d'autres voies que la soumission,
d'autres droits que l'obéissance ;

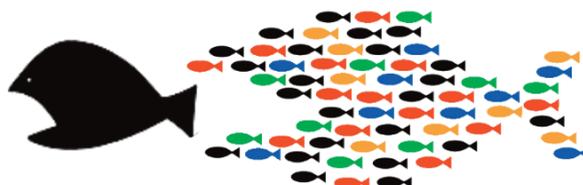
Elles défendent le collectif et pas le chacun·e pour
soi ;
Ils perturbent les moments de communion
partagés entre ceux qui ont le pouvoir et l'argent ;

MÉFIEZ-VOUS DES SYNDICALISTES !

Elles luttent pour la défense et la reconnaissance
des plus précaires ;
Ils prennent des coups pour défendre leurs idées
et leurs collègues ;

MÉFIEZ-VOUS DES SYNDICALISTES !

Elles sont des grains de sable dans la routine
aliénante ;
Ils et elles rêvent et luttent d'une autre école et
une autre société et luttent pour les faire
advenir...



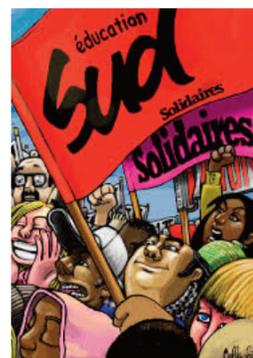
et surtout... NE LES - NE NOUS - REJOIGNEZ PAS !

éducation
Sud 78
Union
syndicale
Solidaires

UNITAIRE ET INTERCATÉGORIEL,
Sud éducation 78 ne
fait aucune distinction entre
les personnels :
agentes, AESH, AED, enseignant·es,
etc., toutes* font partie du même syndicat
et agissent ensemble pour qu'advienne plus
d'égalité, d'auto-organisation et d'émancipation
à l'école.

Démocratique et autogéré,
notre syndicat n'a ni
cheffe, ni mot d'ordre venu
du dessus : chaque adhérente
contribue - à égalité - à la construction
des champs de réflexion et des actions.
C'est également cela qui nous conduit
à combattre au quotidien toutes les
formes d'autoritarisme et de discrimination,
omniprésentes dans l'institution et
touchant les personnels comme les élèves
en essayant de les enfermer dans une
obéissance aliénante.

Sud Éducation se veut porteur d'un syndicalisme
de terrain, de lutte et de



transformation sociale, qui, à une unique prestation
de service individualisée à l'égard des
personnels, préfère le combat collectif
pour les droits des travailleuses, ainsi
que la remise en question et la transformation
des pratiques éducatives et pédagogiques
dans l'Éducation nationale et au sein
des établissements scolaires.

Vous nous rejoignez ?

* ayant un fonctionnement antihierarchique,
nous ne syndiquons pas les personnels
de direction : toutes collègues, à égalité !

Sud éducation 78
BP 53, 78520 Limay

06 71 48 60 88
sudeducation78@ouvaton.org

POUR UNE RENTRÉE OFFENSIVE !

POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS, UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION !

Au cours des 2 dernières années scolaires, les élèves
ont traversé d'importantes périodes d'enseignement
à distance. Les inégalités scolaires se sont fortement
aggravées et les classes populaires ont particulièrement
souffert de la continuité pédagogique.

SUD éducation revendique depuis le printemps
2020 la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour
réduire ces inégalités et pour répondre durablement
à la crise sanitaire. La rentrée de septembre 2020
n'a vu aucun ajustement, en termes de moyens,
pour tenir compte de la crise. Les personnels de
l'Éducation nationale n'ont pas bénéficié de la politique
du “quoi qu'il en coûte” qui n'a profité qu'aux patrons :
alors que les entreprises captent l'essentiel des dépenses
publiques liées à la crise sanitaire, les services publics,
et notamment le service public d'éducation, ne voient
aucune inflexion dans la politique de démantèlement
des services publics en vigueur bien avant la crise. Rien
n'a été mis en place pour faire face à la crise, sur le plan
pédagogique comme sanitaire. Et de fait, l'année
2020-2021 a été une longue succession d'improvisations,
aggravant encore davantage la situation d'inégalités
scolaires, intrinsèque à l'école, mais intensifiée par le
premier confinement.

ÉDITO

La préparation de la rentrée 2021 n'a pas changé
la donne : suppression de 1 800 postes dans le second
degré, créations marginales dans le premier degré.
Dans tous les cas, les moyens ne sont pas à la hauteur
des besoins. S'ajoute à cela la mise en œuvre de la
réforme du baccalauréat et des lycées : inégalités entre
établissements du fait des choix de spécialités,
désorganisation généralisée.

Dans le premier comme dans le second degré, les
moyens alloués sont insuffisants pour assurer
l'accompagnement des élèves à besoins particuliers :
l'inclusion des élèves en situation de handicap se fait
sans moyens satisfaisants, les personnels AESH
attendent toujours un statut de la fonction publique
et un salaire digne de ce nom, les Rased et les
établissements spécialisés sont réduits à peau de
chagrin. De même, les classes d'accueil pour les
élèves allophones ne bénéficient pas des moyens
nécessaires. Enfin, l'éducation prioritaire, censée
réduire les inégalités, est en passe d'être démantelée
par une nouvelle réforme inacceptable.

Pour faire face à ce constat alarmant, Sud
éducation invite les personnels d'éducation et
d'enseignement à se réunir en HMI et/ou AG afin
de réfléchir aux manières de s'organiser et de
riposter collectivement.

AU SOMMAIRE

AESH : Agent·es Exploitées, Sous-payées, Humiliées...

Les AESH (Accompagnant·es d'élèves en situation
de handicap) sont devenu·es un pilier incontournable
de l'école inclusive. Le ministère leur réserve
pourtant une situation professionnelle réduite à la
précarité, à des salaires de misère et à l'humiliation.
Mais, elles et ils relèvent la tête !

Syndicalisme & Pédagogie pour une autre école !

Une autre école et une autre société, c'est le slogan
de Sud éducation depuis sa création. Nos engagements
professionnels et syndicaux sont en effet deux facettes
d'une même lutte pour plus d'égalité et de justice
sociale. Parce que la pédagogie aussi est un sport de
combat !

Entretien & restauration : Premières de corvées !

Invisibilisé·e, mal-traité·es et maintenant privatisé·es
(dans les collèges du département), les agent·es
d'entretien et de restauration des établissements
scolaires ont été en première ligne tout au long
de la crise sanitaire. Écoles, collèges, lycées...
Gros plan sur leurs conditions de travail.



Dis-nous quel chef
tu as... on te dira
comment t'en passer

AGENDA

14 septembre

17 H - POT DE RENTRÉE
Un moment de partage,
ouvert à tous et à toutes.
Sur le Mantois, rendez-vous
à la librairie de Limay,
la Nouvelle Réserve.

19 H - RENCONTRE
Présentation d'Étincelles
pédagogiques (2021,
éditions Libertalia) avec
l'autrice, Jacqueline Triguel.
Librairie Nouvelle Réserve.

20 Septembre

POT DE RENTRÉE
Ouvert à tous et à toutes.
Pour le secteur Versailles -
Saint-Quentin en Yvelines.
Horaire et rendez-vous sur
le site Sud éducation 78.

AG DE RENTRÉE
Ag de rentrée du syndicat
Sud éducation 78, ouverte
à tous et à toutes.
Horaire et lieu sur le site
Sud éducation 78.

18 nov.

CONGRÈS
Congrès départemental Sud
éducation Yvelines, suivi, le
19 novembre, du congrès
départemental de Solidaires
78 à Plaisir.

Rendez-vous, actus locales et nationales, formations, etc. La lettre d'info Sud éducation 78

Ag, manifs, rencontres en librairie, actu du syndicat et des luttes
dans le 78... Pour ne rien manquer, abonnez-vous en ligne à
notre lettre d'information : WWW.SUDEDUCATION78.OUVATON.ORG

Un même syndicat... pour un même combat !

AESH On vaut mieux que ça !



Les AESH (accompagnant·es d'élèves en situation de handicap) remplissent des missions

(oui, car ils/elles n'ont toujours pas de statut) d'aide à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Imaginez un instant si elles/ils arrêtaient de travailler, ne serait-ce qu'une semaine...

2011 – Conférence nationale sur le handicap, le président Sarkozy (de droite) promet la pérennisation et la professionnalisation... Il n'y aura RIEN !

2013 – Sortie du rapport Komitès qui insiste sur « l'urgence de professionnaliser l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, au sens global, en leur assurant une véritable formation attestée par un diplôme, un statut pérenne, une rémunération décente et un cadre d'emploi uni-

fié ». Dans la foulée, le Premier ministre Ayrault (de gauche) annonce la « titularisation de toutes les AVS ».

2016 – Conférence du handicap, annonce du président Hollande (... de gauche) de « titulariser toutes les AVS ».

Voilà comment nous sommes traité·es ! Des promesses, des annonces, on change les sigles de nos fonctions (en 2014, les AVS deviennent les AESH) mais cela ne résout aucunement le problème de notre misère et notre précarité. Comme si cela ne suffisait pas le ministère de l'Éducation nationale, nous mutualise à outrance sans compter cette aberration du PIAL (Pôle d'inclusion d'accompagnement localisé), qui nous envoie dans des établissements différents, sans connaître l'enfant ni l'équipe éducative. Alors que l'État dégrade encore plus nos conditions de travail, luttons pour...

**un vrai statut
une vraie formation
un vrai salaire !**

Comment pouvons-nous suivre trois élèves en situation de handicap ? C'est impossible ! L'école inclusive est maltraitante pour les élèves et le personnel de l'éducation.

★ **COLLECTIF D'AESH DU 78**
Pour rejoindre le groupe de discussion et pour toute information :
collectif-aesh-78@riseup.net

AVANT	À LA RENTRÉE 2021
– Pour une notification AESH-m (mutualisé), on pouvait accorder entre 8 h et 10 h pour un·e élève afin de le/la suivre au mieux, avec maximum deux élèves dans une classe.	– Pour une notification AESH-m ce sera maximum 8 h.
– Les quotités horaires étaient respectées et non revues au rabais.	– Quand deux élèves, avec une notification AESH-m seront dans la même classe ce sera 12 h.
	– Quand trois élèves avec une notification AESH-m seront dans la même classe ce sera 16 h.

LYCÉES Réformes Blanquer

RÉFORME DU LYCÉE ET DU BAC ? POUR SUD ÉDUCATION, C'EST NON !



DERRIÈRE LA COM', UN LAMINAGE DU SENS ET DES MISSIONS

Le contraste est de plus en plus flagrant – et douloureux – entre les pages de communication ministérielle sur Internet et les réalités de terrain dans les lycées. De la gestion du quotidien (Covid, Parcoursup, réforme du Bac, suppression en silence de l'éducation prioritaire en lycée, etc.) à la mascarade du « Grenelle de l'éducation », plus le ministre affirme travailler à « l'amélioration des conditions de travail des personnels et du système éducatif », plus il cherche à les mettre au pas. Ils et elles sont réduit·es à des rouages interchangeables (malheur aux contractuel·les !) d'usines à gaz ingérables imposées depuis le sommet de la chaîne hiérarchique aux établissements, sans aucune préoccupation pour une lutte de fond contre les inégalités.

Le lycée, qui jusqu'à récemment était censé mener les élèves à une étape majeure de leur scolarité, le Baccalauréat, devient une gare de triage au service de la grosse machinerie algorithmique de Parcoursup. Derrière l'alibi de programmes inflationnistes et très dirigistes, pondus au fil de calendrier sans respect pour le travail des enseignant·es, l'enjeu principal du secondaire revient à habituer les jeunes au moule du

recrutement individualiste et opaque de l'entreprise privée – tout en ayant l'air, dans les textes, de s'inscrire dans une tradition éducative conservatrice rassurante pour les élites. Les enjeux de formatage des adolescent·es aux attentes du patronat réduisent à la portion congrue les ambitions égalitaires, l'émancipation individuelle et collective et des contenus signifiants face aux défis de la société d'aujourd'hui, notamment en termes sociaux et écologiques. Pour ne pas assumer son tropisme libéral et sembler réaliser le compromis permanent du « en même temps » macronien, Jean-Michel Blanquer soigne une propagande qui le dessine comme le timonier d'une Éducation nationale redevenue grâce à lui le « meilleur des mondes » technocratique. Le jargon apparu dès les confinements et asséné par les inspections comme autant de prise de pouvoir sur le langage éducatif (de l'hybride à l'asynchrone...) en témoigne. Le système hiérarchique est entièrement au service du chef suprême de l'Éducation nationale : il décide, l'intendance suivra...

Dans le système Blanquer, les luttes de pouvoir en haut lieu priment sur la qualité de ce qui se passe réellement sur le terrain. Tout cela se fait aux dépens d'un fonctionnement sain et efficace des établissements. Le ministre, ses stratégies de pouvoir, ses décisions à vue et sa communication sont au centre de tout, à l'image des *emails* vidéos qu'il envoie aux personnels avec sa tête au milieu. Parcoursup est sa créature. Le lycée, là-dedans, est réduit à une vague aire de transition technocratique. ■

Une version longue de ce texte est en ligne sur notre site.

AED Se battre pour être reconnu·es

L'année 2020-2021 n'a pas seulement été marquée par le Covid et par une défaillance extrême du ministère. Elle a aussi mis en lumière la mobilisation des précaires de l'éducation, dont les Assistant·es d'éducation (AED) qui ont organisé pas moins de 4 jours de grève, mouvement totalement inédit par son ampleur et son organisation.

Bas salaire, temps partiels imposés, renouvellements de contrat incertains, pressions hiérarchiques, absence de fiche de postes, etc., face à cet existant inacceptable, les AED revendiquent un statut et de meilleures conditions de travail, dénoncent leur précarité, les formations insuffisantes et leurs salaires insuffisants.

Par les journées de grève mais également par les actions quotidiennes sur le terrain, ces grand·es oublié·es de la crise sanitaire se battent pour une reconnaissance de leurs missions et de

leur expertise, indispensables pour la vie d'un établissement vers plus d'égalité et d'émancipation.

Chaque jour, sur leur lieu de travail, ils et elles ont également à défendre leur droit face à des hiérarchies qui acceptent difficilement leurs propositions ou paroles contestataires, comme l'ont prouvé les nombreux et brutaux non-renouvellements de contrats à l'été 2021, les directions d'établissement n'hésitant pas à tirer profit du contrat précaire des Assistant·es d'éducation pour les mettre à la porte.

Sud éducation 78 porte et soutient les actions des AED, tout comme les collectifs de précaires de l'éducation qui se sont constitués.

Nous revendiquons la titularisation de toutes les précaires, sans condition de concours ni de nationalité, l'augmentation des salaires ainsi qu'un vrai statut d'éducateur·rice pour les personnels de vie scolaire. ■



ADJAENES Organisons-nous !

Les Adjoint·es administrat·ives de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont au centre des établissements scolaires, du fait de leurs multiples missions (accueil du public, traitement du courrier, préparation, tri et classement de dossiers, secrétariat, comptabilité, etc.).

Pourtant, l'heure est comme partout à l'économie : suppression de postes ; non-remplacements des départs à la retraite ; précarisation des entrant·es dans la profession ; démultiplication à

outrance des missions pour une même personne, etc. Les départements et les régions ne manquent pas d'idées pour exploiter les personnels et casser les statuts.

L'action syndicale est là pour combattre cette volonté de casser les services publics et pour veiller au respect des droits des personnels. ■

➔ Plus d'informations avec le *Guide spécial Adjaenes* en ligne sur le site de Sud éducation78.

PE Pas de chef·fes, toutes collègues !

À l'heure où l'éducation dans l'école primaire est en danger, Sud Éducation 78 défend et protège les personnels.

Dans un climat de plus en plus délétère dans lequel l'essence même du métier d'enseignant est remis en cause et bafoué, le combat reste plus que jamais une nécessité.

Des directeurs d'école qui deviennent les supérieurs hiérarchiques directs, pouvant évaluer leurs collègues, une liberté pédagogique qui se lit plus comme un doux souvenir que comme un droit professionnel, des primes octroyées au mérite...

Afin que le terme de « rentabilité » n'appartienne pas au vocabulaire des professeurs, afin que l'école ne devienne pas une entreprise destinée à faire du profit, que l'idée de concurrence ne soit pas un principe professionnel, afin que notre pédagogie reste l'essence même de notre métier, restons unis et solidaires face aux pressions hiérarchiques et aux injonctions ministérielles.

direction d'école

**PAS DE CHEF-FES
TOU·TES COLLÈGUES**

**Contre les projets du ministère, mobilisation !
Pour une organisation collective des écoles !**

LES REVENDICATIONS DE SUD ÉDUCATION

- LA PRISE EN CHARGE STRUCTURELLE DES BESOINS SCOLAIRES
- UN TRAVAIL DE CONSTRUCTION AVEC TOUS LES ÉLÈVES ET TOUS LES ENSEIGNANTS
- DES INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS
- UNE ÉVALUATION ET UN BUDGET



Sud éducation est à vos côtés pour vous soutenir dans vos démarches, vos questions, vos combats.

Adhérer à Sud Éducation c'est permettre au métier de professeur des écoles d'être et de rester celui pour lequel on s'est toujours battu. ■

Pour défendre nos droits, le syndicat est là !

ENTRETIEN & RESTAURATION - ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES

DOSSIER

LA CRISE SANITAIRE A MONTRÉ À QUEL POINT, DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES, LE TRAVAIL DES PERSONNELS CHARGÉS DU MÉNAGE ET DES CANTINES ÉTAIT ESSENTIEL. POURTANT, DEPUIS, RIEN N'A CHANGÉ, NI EN TERMES DE RECONNAISSANCE NI EN TERMES DE SALAIRES ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL...

Union syndicale
Solidaires 78
solidaires78@wanadoo.fr

éducation
Sud 78
2/10/2020

DANS LES COLLÈGES DES YVELINES, AVEC **C'MIDY** C'EST :

- la dégradation des conditions de travail
- la dégradation de la qualité des services
- la dégradation de l'école publique

★ DÉFENDONS-NOUS !

Depuis l'arrivée de C'Midy dans nos collèges, tout le monde a pu constater la dégradation, et en premier lieux les agents et les agentes. La cantine est désormais déshumanisée par une entreprise guidée par le seul appétit du profit capitaliste. Ce qui affecte à la fois les conditions de travail et la qualité de la nourriture et des services rendus.

★ UNISSONS-NOUS !

L'éclatement des statuts et des contrats alimente la division et la défiance... alors que pour tous ceux et toutes celles qui partagent le même lieu de travail, la solidarité doit être de mise ! Même la cantine, auparavant espace de convivialité pour les personnels comme pour les élèves, est aujourd'hui désertée par ceux et celles qui le peuvent...

★ ORGANISONS-NOUS !

Les personnels des collèges et parents d'élèves peuvent agir avec les personnels de C'Midy, en faisant pression sur le département : sensibilisation des parents, motions au Conseil d'administration, interpellations des responsables de site et des chefs d'établissement, utilisation du Registre santé sécurité au travail... Nous appelons tous les agent-es de C'Midy (de tous départements, les parents

1^{ER} DE CORVÉES !

Cette gestion brutale a encore empiré avec la crise sanitaire. En plus d'avoir été les derniers autorisés à quitter leur lieu de travail, les protocoles sanitaires successifs ont imposé aux personnels de restauration et d'entretien - en première ligne - une surcharge de travail sans que C'Midy n'accorde aucun moyen supplémentaire. On a même refusé aux personnels le droit de se plaindre car ils et elles auraient eu le « luxe » d'avoir été « payés pendant la crise » - ce qui, il faut le rappeler, n'est rien d'autre que le devoir élémentaire de leur employeur.

LE 78, LABORATOIRE DE LA PRIVATISATION

Le Conseil Départemental des Yvelines porte la responsabilité de cette situation. Depuis le 1^{er} janvier 2019, la restauration et le nettoyage des 117 collèges des Yvelines ont été livrés au secteur privé avec la création de C'Midy (filiale de la multinationale Sodexo*). Cette externalisation inédite en France a bouleversé le quotidien de 1 200 salarié-es, mais aussi des élèves (près de 50 000 repas par jour !) et de leurs familles. En coulisses, l'objectif est d'en finir avec le statut des fonctionnaires territoriaux et de mettre au pas les personnels à grand renfort d'intimidations et de sanctions dont les mutations d'office... S'ajoute à ces pressions hiérarchiques la profonde dégradation des conditions de travail :

AGENT·ES DES LYCÉES Après la maltraitance généralisée, la surveillance informatisée

La Région Île-de-France a doté de tablettes les agents chargé-es de l'entretien, les mêmes que celles distribuées aux lycéens en 2019.

passera par le service RH de la région. Une application appelée « Mon métier et moi », organise les plannings via un algorithme.

ENTRETIEN

SUD ÉDUCATION - La distribution de ces tablettes correspond-elle à une demande des agent-es ?

UN AGENT - Non, légalement les agent-es devaient avoir accès à des ordinateurs dans leur établissement de rattachement pour consulter leur mail professionnel et accéder aux services des Ressources Humaines de la région. Cependant, beaucoup d'établissements ne respectaient pas ces obligations (ordinateurs dédiés situés dans le bureau du chef de service, ou autorisation d'utiliser des postes quand les enseignant-es ne s'en servaient pas...). La région a jugé plus simple de distribuer des tablettes...

Quel usage pour ces tablettes ?

Il est prévu d'après les documents de la région, de les installer sur les chariots de nettoyage (les supports sont en train d'être installés), afin que les agent-es puissent voir les plannings en temps réel.

Qu'est-ce que cela va changer pour les agent-es ?

Cela va changer les relations entre les personnels : aujourd'hui, les agent-es sont organisés au sein de l'établissement par le chef d'équipe, en lien avec le gestionnaire. Avec la tablette, le planning

À quoi pourraient servir ces tablettes ?

Ce qui est pour l'instant présenté comme un service pour les agent-es a en fait pour objectif de faire augmenter la productivité en optimisant les passages. Une augmentation de la productivité illusoire, puisqu'aujourd'hui le service quotidien à effectuer d'un agent fait environ 1 750 m² et par exemple il est prévu de nettoyer une salle de classe en 9 minutes L'entrée des données brutes (surfaces de l'établissement, nombre de salles) va permettre à la région de déplacer des personnels au lieu de remplacer les postes vacants, en ne tenant compte que des surfaces et non de leurs spécificités (escaliers, halls très passants, etc.) et ainsi d'économiser du personnel. Mais il s'agit d'économies de bouts de chandelle, qui vont surtout contribuer à augmenter la pression sur les personnels en augmentant leur charge de travail.

À l'échelle de l'établissement, ce logiciel pourra aussi permettre un flicage du travail des agents, en leur faisant par exemple, valider les salles faites. Ce flicage se met déjà en place avec les badgeuses à l'entrée des établissements : dans certains lycées, on oblige les agent-es à badger individuellement pour connaître leurs horaires. ■

AGENT·ES DES LYCÉES & autoritarisme

DANS TOUS LES LYCÉES d'Île-de-France, le même constat : les équipes sont trop réduites, les collèges sont épuisés, les arrêts maladie se multiplient car les personnels craquent. Cercle vicieux : celles et ceux qui restent en poste flanchent à leur tour du fait de conditions de travail insupportables. Ni les fiches de fonction ni les règles de sécurité ne sont respectées. Avec les départs à la retraite non-compensés, notre charge de travail ne fait qu'augmenter.

AUTORITARISME !

Les agent-es sont trop peu syndiquées et la hiérarchie individualise le travail pour mieux diviser. Alors qu'il faudrait deux fois plus de personnels et du dialogue, l'autoritarisme se renforce et rend encore plus difficile notre travail quotidien. Nous tirons toutes les sonnettes d'alarme. Pourtant la Ré-

gion s'en moque : elle envoie une personne en CDD ici ou là pour tenter de calmer les souffrances, mais c'est de nouveau la crise dès que celle-ci s'en va ! Pire, la mise en place d'agent-es chef-fes permet de créer des hiérarchies intermédiaires entre collègues et génère des tensions, là où, s'il y avait suffisamment de monde, il n'y en aurait pas...

VERS LA PRIVATISATION...

Les collectivités territoriales se tournent de plus en plus vers le privé et la région pourrait décider d'octroyer une enveloppe aux chefs d'établissement qui recruteraient eux-mêmes du personnel. D'où le recours à des contractuel-les.

ORGANISONS-NOUS !

Il faut se donner les moyens de construire une lutte dans la durée en renforçant le lien agent-es-profs-personnels de vie scolaire



et en se donnant un but commun. Il est temps de relever la tête et de dire non à ce manque flagrant de personnel. C'est la cause première de nos souffrances. La Région doit non seulement titulariser les contractuel-les, quelle que soit leur nationalité, mais elle doit en plus recruter massivement des titulaires ! ■

... Dans les écoles aussi !

À Mantes-la-Ville, suite au nouvel appel d'offres pour le nettoyage des locaux municipaux (crèches, écoles, gymnase), ce sont des dizaines de femmes, employées pourtant parfois depuis plus de 25 ans qui se voient licenciées, au mépris de leur convention collective !

Mais il faut dire que c'est une entreprise "d'insertion" qui a remporté le marché... en virant tout le monde sans que la municipalité n'y trouve à redire. ■

SUD éducation revendique

- ★ Un recrutement massif de personnel.
- ★ La titularisation immédiate sans condition de nationalité des agentes vacataires en place.
- ★ Dans les collèges : le retour de la restauration et de l'entretien dans le service public d'éducation.
- ★ Dans les lycées : l'arrêt du dispositif gadget des tablettes et le respect du règlement de la région Île-de-France sur le temps de travail, les plannings...
- ★ L'égalité femmes-hommes : 65 % des agents sont des femmes mais 88 % des agents principaux sont des hommes !

Distançons-nous d'un maître...

SUD Pour un militantisme syndical et pédagogique



Le tableau de l'école telle qu'elle fonctionne n'est pas des plus agréables, en même temps qu'il constitue un miroir fidèle de la société : compétition ; exigence de résultats (pour les élèves comme pour les personnels) ; obéissance et domination ; censure de la parole contestataire et règne du silence ; visée utilitariste d'une formation au service des entreprises et de leurs besoins ; exclusion et précarité ; isolement et individualisme. Si, à Sud éducation 78, nous avons choisi de travailler à l'intérieur de cette institution, ce n'est pas pour rester impassibles devant ses dysfonctionnements. Bien au contraire, œuvrant pour une transformation de la société par nos engagements hors la classe, nous voulons également transformer l'école de l'intérieur,

par notre militantisme syndical aussi bien que par nos pratiques pédagogiques.

COMMENT LUTTER POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ SANS LUTTER POUR UNE AUTRE ÉCOLE ET D'AUTRES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ?

À cette vision d'une école écrasante et enfermante, nous opposons celle d'une école émancipatrice et critique, visant l'égalité, la dignité pour tou·tes : remise en question des habitudes autoritaires héritées de nos propres parcours de formation ; pratiques concrètes pour lutter contre les inégalités et contre toutes les discriminations ; libération de la parole critique des jeunes ; construction de véritables collectifs de travail où échanger, débattre et réfléchir à des questions pédagogiques et éducatives ; solidarité entre les personnels, avec les jeunes et les familles, etc.

De dogmatisme et de recettes toutes faites, il n'est nulle question ici. Mais nous travaillons à ouvrir des brèches et des résistances dans l'institution.

Œuvrer pour une école publique pour toutes et pour tous est un acte foncièrement politique et notre choix est celui de la transformation et non de l'acceptation d'un système scolaire inégalitaire. ■

Une autre école, une autre société...

De l'autogestion des luttes à celles des élèves : fidèle aux origines du syndicalisme révolutionnaire dans l'éducation, Sud revendique un lien entre les pratiques pédagogiques et les luttes sociales. De nombreux courants, pratiques et groupes pédagogiques existent, communiquent, ou se distinguent, notre site Internet propose, sous forme de fiches, quelques éléments pour pouvoir distinguer ces pédagogies, leurs évolutions, et leur utilisation et leur lien avec notre syndicalisme :

sudeducation78.ouvaton.org/-La-pedagogie-on-s-en-fiche-pas-

STAGES, RENCONTRES, AG... Un syndicat sert aussi à ça !

Tout au long de l'année, Sud éducation et son Union syndicale Solidaires proposent, sur le département ou au niveau national, des stages sur le temps de travail (chaque personnel, titulaire ou non, syndiqué·e ou pas, a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Conditions de

travail, droits, réflexions pédagogiques, etc. chacun·e y trouvera son bonheur !

De plus, le syndicat organise régulièrement des rencontres en librairie avec des auteurs et autrices, des chercheur·es (programme sur notre site). Nos Ag syndicales sont également ouvertes à tou·tes. ■

RESF 15 ans après, toujours là !

Depuis 2006, des centaines de jeunes du RESF 78 (Réseau éducation sans frontières) ont obtenu leur titre de séjour, certain·es sont maintenant français·es. Beaucoup ont fini leur formation, ont fondé une famille. Que ces jeunes soient devenu·es boulanger·e, peintre, infirmier·e, prof, maçon·ne, technicien·ne, ingénieur·e, etc., avec entre



les mains leur CAP, bac-pro, BTS, master, c'est en France que ces enfants et ces jeunes adultes se sont formé·es. Aujourd'hui toutes et tous participent à la vie économique et sociale de notre pays... avec nous... ensemble ! ■

QUIZ Dis-nous quel chef tu as... on te dira comment t'en passer

1. Ton chef, en une phrase...

- « Ma porte vous est toujours ouverte. »
- ◆ « Parce que c'est notre projet ! »
- « Ici, c'est moi le chef ! »
- ❖ « Comptez pas sur moi pour appliquer ces directives débiles ! »

2. Pour ton chef, agir en fonctionnaire, c'est...

- ... obéir !
- ◆ ... être performant·e et innovant·e.
- ❖ Œuvrer et lutter pour une école égalitaire et émancipatrice.
- ... appartenir à la belle et grande famille de l'Éducation nationale !

3. Dans ton établissement, l'ordre du jour des réunions est élaboré...

- ... par le chef d'établissement.
- ◆ ... par le chef d'établissement à la demande de « certain·es enseignant·es d'élite ».
- ... par le chef d'établissement, au *feeling*, le matin même.
- ❖ ... par les personnels.

4. Les décisions importantes dont la direction t'informe émanent principalement...

- ◆ ... des remarques de « certain·es enseignant·es d'élite » et/ou du Conseil pédagogique.
- ❖ ... des personnels eux-mêmes.
- ... Pas de stress, on prend les décisions au jour le jour, à la cool.
- ... de la direction.

5. Tu te présentes comme représentant·e syndical·e auprès de ton nouveau chef...

- « Cool ! Mais pas à Sud éducation 78, j'espère... »
- ... « dégagez de mon bureau ! »
- ◆ ... dès que vous tournez le dos, il téléphone à votre inspecteur.
- ❖ « Enchanté ! »

6. Lorsque des collègues sont en souffrance au travail, la réponse de ton chef d'établissement est plutôt...

- ❖ « Ça prouve qu'il est temps de réfléchir à l'organisation du travail. »
- ◆ « C'est le bon moment pour un bilan de compétences ». ■ « N'hésitez pas à vous mettre en arrêt, il faut vous préserver... et vos collègues vous remplaceront volontiers. »

- ... « On vous paye pour travailler, pas pour vous plaindre »

7. Ton chef bâtit son autorité sur les personnels grâce à...

- ... la convivialité, l'amabilité et la com' : « On est tou·tes potes. »
- ... la crainte qu'il inspire.
- ❖ ... Pourquoi de l'autorité si le travail est collectif et autogéré ?
- ◆ ... en alimentant les divisions (choyer les un·es, brimer les autres, se constituer une cour).

8. Pour ton chef, la santé et la sécurité sur le lieu de travail...

- ... c'est pas son problème !
- ◆ ... il faut en finir avec ces carcans pour libérer les énergies !
- ... des stages de yoga et de la tisane à la place du café.
- ❖ ... relève des obligations de l'employeur. N'hésitez pas à exercer votre droit de retrait !

9. C'est votre rendez-vous de carrière...

- Selon votre tête, il émet un avis favorable... ou pas !
- ... Si vous voulez de l'avancement, il faut être plus docile.
- ◆ ... n'oubliez pas de dire que c'est moi qui vous ai tout appris
- ❖ Il vous indique la procédure pour refuser l'inspection... qui n'est pas obligatoire !

RÉSULTAT

Une majorité de ●

Ton chef mise tout sur l'autoritarisme : humiliation publique, culpabilisation en cas de difficultés, menace sur les contrats précaires, sur les emplois du temps : tous les ingrédients ont été habilement distillés pour provoquer la méfiance entre collègues, l'isolement, la peur et l'angoisse d'aller travailler et de ne jamais en faire assez, etc.

Une majorité de ◆

Félicitations ! Ton chef d'établissement est un magnifique spécimen de *néo-manager* qui parvient à faire travailler tout le monde sans se fatiguer lui-même : ainsi, grâce à la porte de son bureau « toujours ouverte », il fait disparaître les échanges collectifs au profit de discussions opaques et d'arrangements clientélistes. Il réussit à court-circuiter les instances décisionnelles dans lesquelles siègent des représentants des personnels. Dans sa logique carriériste, il s'agit avant tout d'appliquer les consignes ministérielles, prônant la mise en concurrence des établissements et leur autonomie tout en faisant des économies au passage.

Une majorité de ■

Attention ! Sous l'apparence détendue et sympa, se cachent souvent l'incompétence, voire le *néo-management* (profil ◆) : le chef flatte les un·es et les autres afin de mieux déléguer les tâches qui lui incombent aux équipes, les surchargeant de travail et les remerciant de manière purement symbolique pour leur dévouement – bénévole. Patriarcale, il voit l'établissement scolaire comme une grande famille, dont il serait le chef aimé de toutes et laissant le navire voguer au gré des vents, jusqu'à épuisement des personnels.

Une majorité de ❖

D'abord, vérifie bien si tu t'es pas trompé... Mais, si jamais ton chef correspond réellement à ce profil, propose-lui d'adhérer à Sud (mais, comme on ne syndique pas les chefs, il devra démissionner avant !)

Ce quiz a suscité ta curiosité à propos de tes droits ? De ce que peut exiger ou faire ton chef d'établissement ? N'hésite pas à contacter le syndicat Sud Éducation 78 en cas de besoin !



Pourquoi un syndicalisme interprofessionnel ?

Le syndicalisme interprofessionnel fait partie des outils à notre disposition pour nous rencontrer, résister, et voir que dans la santé, l'industrie, le commerce, etc., des salarié·es se battent contre les mêmes contraintes et hiérarchies, et le même système. Dans les Yvelines, c'est l'objet de l'Union Solidaires 78, à laquelle Sud Éducation 78 participe, avec des travailleuses et travailleurs de divers secteurs.

L'Éducation nationale emploie environ un million de personnels, dont une très large majorité d'enseignants. Le statut de la Fonction Publique, qui régit le cadre général de notre travail, est partagé par tous les fonctionnaires : c'est ensemble que nous pourrions le défendre !

Les traitements (de fait des salaires) de la Fonction Publique (fonctionnaires ou contractuels) sont

déterminés par la valeur du point d'indice. Nous avons donc tous intérêt à nous battre pour le voir augmenter !

De plus, il existe dans le droit public de nombreux renvois au Code du Travail (santé et sécurité au travail), ou la grille des salaires (SMIC). Les réformes qui détricotent le droit du travail s'attaquent au public et au privé : suppression des CHSCT, allongement du temps de travail, réformes des retraites...

Les attaques contre un secteur se répercutent sur les autres. Enfin, autour de nous, notre famille, nos amis, nos anciens élèves et leurs parents, et tous les salarié·es, nous partageons un quotidien similaire : métro, boulot, dodo. Pour tous ceux-là, la situation sociale se dégrade rapidement : pour les travailleurs de l'Éducation comme pour les autres. Nous avons donc intérêt

à nous unir de la façon la plus large possible avec toutes celles et ceux qui partagent notre quotidien de salarié, sur notre lieu de travail comme ailleurs, pour résister ensemble, gagner des droits, et proposer des alternatives à un système qui, chaque jour, montre qu'il nous emmène dans le mur social, économique et écologique. ■

